



Immeubles de la cité cheminote d'Arvant, logements construits dans les années 1930 par la caisse des retraites du PLM pour les anciens cheminots. En Auvergne, il reste plusieurs exemples de ces cités (mais toutes ne sont plus propriété de la SNCF) : il s'agit parfois d'un seul immeuble ou, aux nœuds ferroviaires les plus importants, de tout un ensemble, comme ici.

IVR83_20154300005NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation